



27-04-2021

Propositions pour des « Labels RSE sectoriels destinés aux TPE, PME et ETI »

Les équipes de **France Stratégie** proposent la plateforme RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) pour des « Labels RSE sectoriels destinés aux TPE, PME et ETI ».

Manquerions-nous de labels ? Dans quel but ?
Il existe un grand nombre de labels mais « (...) toutes ne proposent pas le même niveau d'engagement, de garantie, voire de recours si nécessaire », ce qui complexifie le paysage. Sans oublier que trop d'infos opacifie l'information et tue l'info !

La plateforme RSE définit le label RSE comme « une attestation de garantie délivrée par une tierce partie qui caractérise la démarche RSE mise en œuvre par une entreprise en sens des lignes directrices ISO 26000 ».



« Ce label vise à assurer qu'une entreprise a engagé "sa responsabilité vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement", de telle sorte qu'elle contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société, prend en compte les attentes des parties prenantes, respecte les lois et les normes internationales en vigueur, et ce dans l'ensemble de l'entreprise et dans ses relations. »

- « Une responsabilité sociétale sur 7 questions centrales (...) : Communautés et développement local/ Droits de l'homme/ Relations et conditions de travail/ L'environnement/ Loyauté des pratiques/ Questions relatives aux consommateurs/ Gouvernance de l'organisation »
- « Quatre grands types de labels RSE. (...) »
- « Bâtir une chaîne de confiance sur les labels sectoriels. (...) »

- « 10 principes pour des labels RSE robustes et crédibles (...): Robustesse/ Matérialiser des engagements/ Amélioration continue/ Bénéfice pour la société, l'environnement et l'entreprise/ Représentativité/ Non-compensation/ Séparation des compétences/ Transparence/ Exemplarité/ Accessibilité »



« Ces principes sont des conditions sine qua non pour que les labels sectoriels tierce partie soient reconnus et valorisés tant par les donneurs d'ordres privés que publics. Mais leur mise en œuvre, exigeante, nécessite que les TPE, PME et ETI, et plus particulièrement les entreprises de moins de 50 salariés, soient aidées, notamment financièrement. Cette aide doit viser à : sensibiliser, accompagner et former, valoriser la démarche. ».

Découvrez les 24 recommandations adressées par [►la plateforme RSE !](#)

Cette démarche RSE répond à nos valeurs, et avancer en équipe avec des professionnel(le)s qui la garantisse appuie notre approche des Ressources Humaines inscrite sur la thématique de l'innovation sociale afin d'évoluer vers l'économie verte et numérique.

En effet :

- **Oui Ensemble** négocie le virage sociétal par le biais du "Maintien de l'équilibre et de la bonne santé", avec une logique d'action qui rejoint celle du Traité international pour la santé (Cf.PDF.Actu15-02Avril21) signé par plusieurs chefs d'État : « "Une seule santé" qui relie la santé des humains, des animaux et de notre planète ».
- **Oui Ensemble** libère les opportunités des personnes et des Organisations par un renforcement des compétences dont elles vont avoir besoin de façon à s'épanouir dans un monde en mutation.

